



Association Générale des Conservateurs
des Collections Publiques de France
Section fédérée Provence-Alpes-Côte d'Azur



MUCEM
Musée des civilisations
de l'Europe et de la Méditerranée

Journée d'études sur la question de la contribution
de la société civile au patrimoine

1^{er} octobre 2016 – 9h30 / 17h30

MUCEM – Salon VIP (accès par le niveau terrasse)

***"Le patrimoine : marchandise, friandise ou responsabilité partagée ?
Les contributions de la société civile au patrimoine.
Etat des lieux, dix ans après la Convention de Faro (2005)."***

Organisée par l'AGCCPF (Association Générale des Conservateurs de Collections Publiques de France, section fédérée PACA) et la FEMS (Fédération des écomusées et des musées de société), avec le soutien du MuCEM.

Sur une idée originale de Prosper Wanner et Christine Breton. Cette journée fait suite aux Journées Européennes du Patrimoine 2016.

Programme

9h15 : Accueil des participants

MATIN : Introduction et modération - Prosper Wanner

Etat des lieux sur le panorama juridique et institutionnel, sur les conflits d'usage, et les défis à relever.

9h30 - 10h00 : Prosper WANNER (Venise) Conseil de l'Europe

La Convention de Faro, cadre d'application possible de la loi NOTRe ? Etat des pratiques et contexte législatif

10h15 - 10h45 : Emmanuel ANTOINE (Rennes) président de MINGA

Application de la Convention de Faro en région Bretagne.

11h00 - 11h30 : Jean-Yves BLAISE (Marseille) MAP CNRS

Projet *Territographie* : "Une approche science ouverte pour l'identification, la localisation et la caractérisation participative d'objets patrimoniaux"

11h45 - 12h15 : Marie-Pascale MALLE (Marseille) conservateur du patrimoine MuCEM

Carnavals et mascarades : de l'usage contemporain du patrimoine immatériel

APRES MIDI : Introduction et modération - Mireille Jacotin

Synthèse de la matinée et retour d'expériences

14h15 -14h30 : Mireille JACOTIN (Marseille) AGCCPF PACA

L'engagement de l'AGCCPF PACA en lien avec Faro.

14h30 – 15h00 : Alexandre DELARGE président de la FEMS

Interrogations sur la Convention Faro. Retour sur le projet d'actions citoyennes collectées auprès des adhérents de la FEMS pour défendre le rôle citoyen et social des écomusées et des musées de société.

15h00 – 15h30 : Geneviève COURAUD (Marseille) ancienne élue à la culture des 13 et 14^{ème} arrondissements - réseau des élus de la culture.

L'engagement d'une élue d'arrondissements de Marseille. Les outils à sa disposition, les freins et les limites de l'exercice

15h30 – 16h00: Célia FLEURY (Lille) Responsable du Développement des Musées Thématiques - Département du Nord

Retour sur expérience autour du projet « Mémoire 14-45 » et valeurs transfrontalières du patrimoine.

16h00 – 16h30 : Julie de MUER (Marseille) Coopérative Hôtel du Nord

Retour sur expérience : Hôtel du Nord - Bureau des Guides GR13

16h30 – 17h00 : Christine BRETON (Marseille) conservateur honoraire du patrimoine et docteur en histoire

Mise en récit des résultats de ces dix dernières années. L'exemple des mairies du 15^{ème} et 16^{ème} à Marseille : les erreurs, les éléments qui n'ont pas fonctionné et ceux qui fonctionnent.

17h00 - 17h30 : Bilan et perspectives de la journée

> **INSCRIPTION** Merci de renvoyer votre formulaire d'inscription **par mail avant le 27/09/2016** à contact@fems.asso.fr (renseignements par téléphone 04 84 35 14 87)

> **Réservation du déjeuner (attention le nombre de places est limité !)** :

Règlement de **25 € par chèque** à l'ordre de l'AGCCPF Paca. (À renvoyer à l'attention de l'AGCCPF Paca - Hôtel Estienne de Saint - Jean 17, rue Gaston de Saporta - 13100 Aix-en-Provence.)

> **Se rendre au MuCEM : L'entrée se fera par le J4 à partir de 9H00**

- **En métro** : Ligne 1 arrêt Vieux Port, Ligne 2 arrêt Joliette (environ 10 minutes à pied)
- **En tramway** : Tram T2 arrêt République/Dames ou Joliette (environ 10 mn à pied)
- **En bus** : Ligne 82, 82s et 60 (arrêt Littoral Major ou MuCEM Saint-Jean). Ligne 49 (Fort Saint-Jean)
- **En voiture** : Parking Vinci Park Vieux Port – Fort Saint Jean